

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. OUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

NOS CANDIDATS

Élections Législatives

SCRUTIN DU 27 AVRIL 1902

ARRONDISSEMENT DE CAHORS
Candidat de la Concentration républicaine

M. REY

DÉPUTÉ SORTANT

ARRONDISSEMENT DE FIGEAC
Candidat radical

M. VIVAL

DÉPUTÉ SORTANT

ARRONDISSEMENT DE GOURDON
Candidat radical

M. L.-J. MALVY

CONSEILLER GÉNÉRAL DE VAYRAC

Un progressiste trop fin

Au temps déjà lointain, où M. Alfred Dreyfus débarquait de chemin de fer dans une localité voisine de Rennes, il se trouva un brave homme de garde-barrière qui ignorait jusqu'au nom du personnage. Il est certain que cet homme n'était pas d'un naturel curieux. De part et d'autre on le loua de ne rien connaître d'un procès qui divisait si profondément les citoyens.

Ce modeste employé a aujourd'hui un sosie. Pour ce sosie, le nationalisme est bien une chose dont il a entendu parler, mais il ne sait pas ce que c'est ; il jure ses grands dieux qu'il ne le sait pas ! En vain le nationalisme a-t-il été défini par M. Jules Lemaitre et par M. Barrès, par M. Waldeck-Rousseau et par M. de Mun, la définition a passé à côté de l'entendement du sosie. Et ce qui est plus merveilleux encore, c'est que ce sosie ne garde pas une barrière distante de plusieurs kilomètres d'un centre habité ; avec plus de panache, il garde ou plutôt il dirige un parti politique ; il est sénateur et s'il ne fut pas ministre il s'en fallut de bien peu.

Ce frère du garde-barrière de l'ouest, est M. Franck-Chauveau.

M. Franck-Chauveau a une « santé énorme » comme on dit au boulevard. Il écrit au directeur du *Temps*, qui lui avait reproché ses fréquentations politiques et de s'être laissé séduire par les « sirènes du nationalisme ».

Qu'appellez-vous donc, je vous prie, nationalistes ? Je n'ai jamais bien compris ce que cela veut dire, et je serais heureux que vous voulussiez bien me l'apprendre : car je ne suppose pas, mon cher directeur, que les « nationalistes » soient, à vos yeux tous ceux qui font de l'opposition au ministère actuel ?

On n'est pas plus candide.

Mais ce que ne sait pas M. Franck-Chauveau, chef du parti progressiste au Sénat, M. Méline, chef du parti progressiste à la Chambre, — et même chef de parti progressiste tout court, — le sait. Questionné dans

le cours de sa campagne électorale sur le nationalisme, il a répondu :

« Je suis républicain progressiste et non pas nationaliste. Je suis l'adversaire des nationalistes, des réactionnaires et des bonapartistes. »

M. Méline sait donc ce que c'est le nationalisme, puisqu'il le réprouve, et il devrait bien le dire à M. Franck-Chauveau.

Mais M. Franck-Chauveau qui s'est vu exclure du parti républicain du Sénat, a envie de cueillir d'autres lauriers. Il n'ignore les nationalistes, réactionnaires et bonapartistes que pour mieux faire leur jeu. En revanche il sera appuyé par eux et, s'ils venaient à triompher, il n'aurait pas perdu sa peine, comme ses amis Ribot et Poincaré.

Il y a ainsi de par la République un certain nombre d'ambitieux prêts à pécher par omission, en attendant de pécher par action.

Comme les joueurs de cartes, « ils voient venir » attendant le moment de faire le bon coup.

Mais en France on n'aime pas beaucoup les finasseries et le manque de franchise. Ce masque nationaliste dont se couvre le cléricalisme ne trompe personne, pas plus M. Franck-Chauveau que les autres. Les électeurs le feront sentir avant qu'il soit longtemps.

Vous verrez qu'alors M. Franck-Chauveau comprendra, pour essayer de regagner son prestige républicain définitivement perdu.
C. J.

Au Transvaal

Un messenger boer a déclaré que l'impression existant à Pretoria et à Johannesburg, est que lord Kitchener désespère du succès définitif des armes anglaises. Les troupes s'aperçoivent, dit-on, déjà des sentiments des chefs qui commencent à croire que les Boers l'emporteront en raison de l'étendue et de la durée de leur résistance. Les Boers sont pourvus en abondance de munitions et de provisions. Ils ont plus de 15,000 hommes et ont décidé de ne pas augmenter cet affectif qui, plus élevé, gênerait leur tactique ; ils se bornent à remplir les vides en choisissant parmi les offres d'enrôlement qui leur arrivent en nombre toujours croissant de la colonie du Cap.

CHRONIQUE LOCALE

Leurs procédés

Hier nous recevions de Montcuq le télégramme suivant :

Journal du Lot, Cahors.

Réactionnaires propagent bruit Rey très malade ?

Dans la journée, nous recevions une lettre renfermant un deuxième télégramme semblable que notre correspondant de Catus nous communiquait.

Nous tenons à rassurer les nombreux amis de M. Rey.

Il a contracté un enrouement à la suite de ses tournées mais il n'a jamais été très malade et il est aujourd'hui complètement rétabli.

Il n'y a pas lieu de s'arrêter davantage aux procédés de nos adversaires !

Aux Électeurs de l'Arrondissement de Cahors

M. Rey adresse l'appel suivant aux électeurs :

Mes chers Concitoyens,

Vous m'avez fait, par trois fois l'honneur de me confier le mandat de vous représenter à la Chambre des députés.

Ce mandat, j'ai conscience de l'avoir fidèlement rempli et c'est avec cette conviction et fort des témoignages de confiance qui m'ont été adressés par la presque unanimité des maires de l'arrondissement, que je viens, comme candidat de la concentration républicaine, faire appel de nouveau à tous ceux qui veulent une République d'ordre, de paix, d'union, respectueuse de tous les droits du citoyen, mais en même temps nettement orientée vers les réformes inspirées par l'esprit de Justice et de Fraternité sociales.

Le premier devoir d'un représentant du peuple est de maintenir et de défendre la République qui est par excellence le Gouvernement du peuple par le peuple, celui qui lui assure la souveraineté et le rend maître de lui-même. Aussi, des complots ayant été ourdis contre moi, elle et par toutes les fractions hostiles coalisées, — monarchiques, césariennes, cléricales, — je me suis associé aux mesures de défense nécessitées par la situation. C'est ainsi que j'ai voté les dispositions de la loi sur les congrégations destinées à les soumettre à la suprématie du pouvoir légal du Pays et à restreindre le développement menaçant de la main morte.

Mais toujours fidèle aux grands principes de Liberté et d'Égalité, je n'ai pas voulu proscrire les Ordres religieux qui se soumettent à la loi et poursuivent un but utile et louable. De même, je voterai l'abrogation de la loi Falloux qui a été une loi de réaction et de privilège, mais non le retour au Monopole Universitaire qui serait, non seulement contraire à la liberté, mais nuisible au progrès de l'instruction en supprimant la concurrence.

Toutefois, la liberté de l'enseignement, comme les autres libertés, a ses limites et l'Etat a le droit et le devoir de veiller à ce qu'on n'enseigne pas aux jeunes français la haine et le mépris des institutions que le Pays s'est librement données.

Je continuerai comme par le passé à poursuivre, avec ardeur, la réalisation des réformes financières, économiques et sociales qui doivent apporter plus de justice et de bien-être dans notre société.

La première qui s'impose, car elle est la base de la plupart des autres, c'est la réforme de notre régime fiscal par l'application de l'impôt progressif sur le revenu, de manière à compenser la progressivité à rebours des contributions indirectes et à demander une proportion plus forte au superflu qu'au nécessaire, au revenu du capital qu'à celui du travail.

Mais ennemi de la politique du « Tout ou rien », en attendant la réalisation de cette importante réforme, je m'appliquerai à obtenir des améliorations partielles de nos impôts, telles que les deux dégrèvements de l'impôt foncier et celui de la personne-mobilière, votés depuis que je suis à la Chambre, qui ont apporté au département une diminution de charges de 850.000 francs par an.

C'est ainsi que je réclamerai la suppression ou la transformation de l'impôt foncier, de la contribution personnelle-mobilière, des portes et fenêtres, des patentes, des prestations qui écrasent les campagnes, frappent plus le pauvre que le riche et sont en général d'autant plus élevés que les familles sont plus pauvres et plus nombreuses.

Je ne cesserai de donner mon concours à toutes les mesures qui tendent à supprimer les abus et les injustices et contribuent au progrès social. C'est ainsi que, sous la dernière législature, j'ai voté : 1^o la suppression des octrois et la réforme des droits sur les boissons hygiéniques ; mais j'ai regretté que l'on n'allât pas plus loin dans le dégrèvement des droits de circulation ; 2^o la réforme des droits hypothécaires qui étaient beaucoup plus lourds pour les petites dettes que pour les grandes et qui désormais seront proportionnels ; 3^o la réforme des droits de succession qui, par l'introduction de la progressivité, en demandant plus aux gros héritages, a permis de dégrever les petits et de faire disparaître cette injustice criante qui consistait à prélever les droits même sur les dettes de la succession.

Je voudrais que l'on fit une réforme analogue pour les droits de mutation à titre onéreux, afin de faciliter au cultivateur l'acquisition de la terre et favoriser ainsi l'extension et la conservation du patrimoine familial.

A ce programme j'ajoute ce que j'ai déjà demandé antérieurement et que je continuerai à réclamer :

1^o La diffusion de l'enseignement agricole, afin d'apprendre à nos cultivateurs les moyens d'augmenter la fertilité du sol et le rendement de leurs récoltes ;

2^o La multiplication des banques de crédit agricole, afin qu'ils puissent se procurer à un faible intérêt les fonds nécessaires à leurs améliorations ;

3^o L'institution de caisses d'assurances contre les fléaux dont ils sont victimes, afin de leur assurer la rémunération de leur travail et la sécurité du lendemain ;

4^o Des facilités plus grandes pour l'écoulement des produits, tant industriels qu'agricoles, par la diminution des frais de transport et l'ouverture de débouchés nouveaux ;

5^o La réduction du service militaire à 2 ans, avec les mesures nécessaires pour conserver à notre vaillante armée sa force et sa solidité ;

6^o La diminution des frais de justice ; la plus stricte économie dans nos finances ; la réduction des gros traitements et la simplification de nos rouages administratifs ;

7^o L'assistance des petits, des humbles, des déshérités et notamment celle des vieillards et des infirmes et celle des familles pauvres chargées d'enfants ;

8^o La solution du grand problème des retraites des vieux travailleurs pour leur assurer l'existence après une longue vie de travail et de privations ;

9^o Enfin toutes les réformes capables d'améliorer le sort matériel et moral du Peuple et compatibles avec les principes d'Équité et de Justice.

Électeurs,

Vous m'avez vu à l'œuvre depuis 13 ans que j'ai l'honneur de vous représenter. Mon passé vous répond de l'avenir. Aux urnes donc pour le Progrès et les Réformes démocratiques !

Vive la France ! Vive la République !

Docteur EMILE REY,

Député sortant,

Vice-Président du Conseil général,
Président de la Société agricole du Lot,
Membre du Conseil supérieur
de l'Assistance publique de France.

La Profession de foi de M. Séguy

Monsieur Séguy est, dit-on, un homme intelligent et un excellent homme d'affaires. Il a concilié bien des gens et bien des intérêts dans sa carrière ; mais, malgré son expérience, il est une chose que je le défie bien de concilier aujourd'hui, c'est sa profession de foi républicaine et la joie que ne savent pas cacher les cléricaux et les réactionnaires.

Comment est-il possible d'admettre que des gens comme Monsieur Deppeyre qui ne rêvent que la restauration de la royauté, qu'un homme comme M. Magne qui ne peut et ne doit désirer que la suprématie du clergé, soient si heureux, si enchantés de la candidature de M. Séguy, s'ils ne voient pas en lui un homme qui facilitera, s'il ne la favorise, la réalisation de leur idéal politique.

Comment est-il possible d'admettre que des gens comme Monsieur Deppeyre qui ne rêvent que la restauration de la royauté, qu'un homme comme M. Magne qui ne peut et ne doit désirer que la suprématie du clergé, soient si heureux, si enchantés de la candidature de M. Séguy, s'ils ne voient pas en lui un homme qui facilitera, s'il ne la favorise, la réalisation de leur idéal politique.

Comment est-il possible d'admettre que des gens comme Monsieur Deppeyre qui ne rêvent que la restauration de la royauté, qu'un homme comme M. Magne qui ne peut et ne doit désirer que la suprématie du clergé, soient si heureux, si enchantés de la candidature de M. Séguy, s'ils ne voient pas en lui un homme qui facilitera, s'il ne la favorise, la réalisation de leur idéal politique.

Comment est-il possible d'admettre que des gens comme Monsieur Deppeyre qui ne rêvent que la restauration de la royauté, qu'un homme comme M. Magne qui ne peut et ne doit désirer que la suprématie du clergé, soient si heureux, si enchantés de la candidature de M. Séguy, s'ils ne voient pas en lui un homme qui facilitera, s'il ne la favorise, la réalisation de leur idéal politique.

l'arène politique et, abusant de l'autorité que leur donne leur caractère, combattent le gouvernement.

Ils veulent que les généraux soient les serviteurs soumis de la nation et qu'éloignés de la politique ils se consacrent non à préparer des coups d'Etat, mais à préparer la défense nationale.

Il veut que dans les écoles on n'enseigne pas aux enfants qui n'ont pas encore la maturité suffisante pour la libre discussion, le mépris de la République et des conquêtes de la Révolution.

Il veut que les impôts soient plus équitablement répartis. Tout le monde est d'accord pour reconnaître que tandis que le revenu de la terre est allé en diminuant, que la valeur de la fortune immobilière de la France est allée en s'avilissant, la fortune mobilière s'est accrue dans des proportions fantastiques; et que tandis que l'un a continué à supporter les charges toujours croissantes des impôts, l'autre en est presque totalement exonérée. Les républicains veulent que ces injustices cessent.

Et voilà pourquoi nous sommes traités de sectaires, d'antipatriotes.

Qu'on nous dise un peu ce que nous réserverait demain, si le peuple méconnaissant ses vrais intérêts élisait partout des délégués généraux de la « Patrie Française ».

En admettant, chose impossible, vu l'hétérogénéité de cette coalition, que la forme républicaine fût conservée, nous verrions le cléricalisme triomphant, les paysans de nos campagnes soumis à l'autoritarisme de Monsieur le curé, l'armée se mêlant aux luttes politiques et, dans le désarroi, des généraux factieux fomentant des coups d'Etat, enfin les réformes qui ont pour but d'améliorer le sort des petits, des humbles, ajournées à jamais.

Et c'est pour réaliser ce déplorable état de choses que vous, Monsieur Ségué, qui avez la réputation de voir plus loin que le bout de votre nez, vous vous êtes embrigadé dans cette coalition anti-républicaine qu'est la « Patrie Française ». Permettez-nous de le regretter.

Il est profondément déplorable que l'homme qui lutta contre le boulangisme, qui contribua jadis à faire triompher la candidature Talou, reniant son passé, se trouve aujourd'hui la main dans la main de ceux dont il fut l'adversaire, et combatte ceux qui furent ses amis. Nous sommes toujours dans le même camp, Monsieur Ségué, dans le camp républicain, vous êtes, hélas! passé dans l'autre.

LA CANDIDATURE ANTI-MINISTÉRIELLE

La candidature de M. Ségué est anti-ministérielle.

Il nous convient autant qu'à lui de le souligner.

Plusieurs fois depuis trente ans, le parti républicain a, lui aussi, été anti-ministériel: au 24 et au 16 mai, et plus récemment durant la période où le ministère Méline détenait le pouvoir.

Les ministériels d'alors étaient les adversaires impénitents de la République, les mêmes, toujours les mêmes, que nous retrouvons aujourd'hui dans le parti nationaliste.

L'heure venue, — l'heure attendue, — les ministres de ce ministère de coup d'Etat et de résistance furent flétris et balayés par les électeurs. C'était alors plus qu'une chance de succès d'imprimer au bas d'une affiche: candidat anti-ministériel; c'était, on l'a bien vu, la certitude du triomphe. Le peuple imposa sa volonté, violemment ou hypocritement méconnue.

Depuis bientôt trois ans, la majorité du Sénat et de la Chambre a soutenu et encouragé le ministère Waldeck-Rousseau. Elle est la représentation fidèle de la majorité de la Nation.

C'est contre la Volonté des électeurs français, respectée cette fois, obéie par le Gouvernement républicain, que s'élèvent les anti-ministériels d'aujourd'hui.

Qu'est-ce donc que la politique anti-ministérielle, si ce n'est la politique d'opposition réactionnaire et cléricale des anciens partis vaincus et condamnés?

Elle se qualifie d'elle-même, et sur ce point du moins il n'y a pas d'équivoque: pour les nationalistes, tout ministère répu-

blicain, d'hier, d'aujourd'hui, de demain, a été, est, et sera l'ennemi.

Attaquer les hommes pour essayer d'atteindre au-dessus d'eux leurs idées et leurs actes, c'est le rôle auquel sont réduites les minorités usées et impuissantes. On attaque donc le ministère pour ne pas attaquer de front toutes les doctrines et les aspirations démocratiques dont il a été le défenseur et l'éloquent apôtre.

Peu nous importent les hommes! Quand les ministres d'aujourd'hui auront épuisé leurs forces au service de la République sous la charge accablante du pouvoir, ils emporteront dans leur retraite la reconnaissance de la démocratie et l'intime joie de l'avoir servie loyalement. Après eux, d'autres continueront leur œuvre; car l'œuvre du ministère n'est pas la politique d'un ou de plusieurs ministres; elle est l'œuvre et la politique de l'Idée et du Parti républicains. C'est une politique impersonnelle et de principes.

Nous ne suivrons donc pas M. Ségué sur le terrain de la discussion, toujours facile, des noms et des personnes; et pour ne pas lui déplaire, nous constaterons une fois de plus avec plaisir qu'il est et qu'il reste anti-ministériel.

Cela n'est pas une affaire!

Et puisque le Quercinois nous assure qu'avant de songer « au gouvernement de demain dont M. Ségué sera l'homme, il faut d'abord faire œuvre meilleure », voyons quelle œuvre M. Ségué nous promet.

M. Ségué n'est pas sans avoir entendu les plaintes de nos populations agricoles.

Aussi affiche-t-il son « souci de donner à l'agriculture, si éprouvée, toute sa sollicitude. »

Mais pourquoi, par quoi, pour qui et par qui l'agriculture est-elle donc si éprouvée?

Des mots, et des critiques contre ceux qu'une continuelle opposition financière, bourgeoise, privilégiée à toujours et de mille manières empêchés de faire les réformes si ardemment réclamées par tous et surtout par le peuple des campagnes, ce n'est pas cela qu'attendent nos paysans des représentants qu'ils éliront le 27 avril. Le moindre grain de mil ferait bien mieux leur affaire, la moindre réforme de notre système fiscal, en attendant — et combien patiemment! — sa refonte complète nécessaire. Mais en vain nous avons cherché dans la circulaire du candidat nationaliste une claire opinion sur cet important et capital sujet.

M. Ségué « demandera une nouvelle assiette de l'impôt! »

Il serait d'une plaisanterie trop facile et de trop mauvais goût de lui demander pour qui? Pourtant elle serait presque justifiée par ses phrases sur « le flot montant du fonctionnarisme », ses regrets que les élèves des Jésuitières n'aient pas encore assez commode accès dans les grands corps de l'Etat républicain. Quand M. Ségué aura fait « l'œuvre meilleure » de concert avec le Quercinois et ses amis, il ne se fera pas faute de remettre dans leur assiette des préfets comme M. Rousset; « son concours leur est assuré », et ils se disposent déjà à lui en payer la prime.

Qu'entend M. Ségué par « une nouvelle assiette de l'impôt? »

Est-il partisan de l'impôt progressif sur le revenu?

Il n'ignore pas que c'est la seule vraie réforme démocratique en matière d'impôts.

Il n'ignore pas que c'est la revendication la plus ferme, la plus ardente de nos paysans, des petits propriétaires de terre que la contribution foncière écrase, des commerçants que gênent les patentes, des ouvriers dont la part des charges publiques est la plupart du temps prise sur leur salaire, en un mot de la démocratie modeste et laborieuse qui vit honnêtement de son travail et économise péniblement « pour les petits ».

Il n'ignore pas cette revendication, mais il ne la trouve pas juste. —

Il la combat :

Parce qu'il n'ignore pas non plus que l'impôt progressif sur le revenu atteindrait les grands propriétaires, les puissants hobereaux, ceux qui, de l'héritage de leurs nobles ancêtres... ou autrement, ont vu tomber dans leurs mains des capitaux considérables;

Parce qu'il n'ignore pas que l'impôt sur

le revenu frapperait les richesses distraites, à leur profit, par moines ou laïques de la richesse nationale, domaine du travail et de l'intelligence de tous et de chacun;

Parce qu'il n'ignore pas que l'impôt sur le revenu affaiblirait la féodalité des actionnaires et obligataires de « ces grandes industries, des grandes entreprises, etc. », des privilèges de laquelle M. Ségué se proclame le conservateur résolu.

Pourquoi M. Ségué glisse-t-il d'un mot rapide sur ce point primordial du programme républicain?

Pourquoi? parce que les anciens partis dont le « bloc » s'appelle le parti nationaliste, et M. Ségué lui-même, sont les adversaires de l'impôt sur le revenu pour lequel M. Rey a rompu tant de lances contre l'opposition monarchiste, cléricale et financière.

La démocratie réclame la réforme à bref délai de notre législation fiscale au nom de la justice et des intérêts agricoles du pays.

Cette réforme est le premier article du programme du parti républicain et par conséquent du ministère.

Le parti républicain saura dans huit jours reconnaître les siens.

Dans notre dernier article « Candidature nationaliste », deux coquilles dénaturèrent complètement le sens de l'avant-dernière phrase; il faut lire au lieu de : les défendra, — la défendre et au lieu de : il opposera à son nouvel assaut, — ce nouvel assaut.

L'« Alliance » et les élections

Sous le titre *Défense républicaine*, l'Alliance du 17 avril publie un article dont nous sommes heureux d'extraire les passages suivants. Elle défend avec nous, tout en conservant son programme, la candidature de M. Rey, contre la coalition réactionnaire.

Voici les excellentes idées sur lesquelles nous sommes absolument d'accord avec l'organe du parti modéré :

Electeurs, la République est en danger. Elle est gravement menacée et compromise, par ceux-là même qui se donnent cyniquement l'air de la défendre.

De par son nom et sa définition mêmes, la République doit être la chose de tous et non celle d'une coterie autoritaire et fermée; elle doit être un régime de Liberté.

Ses pires ennemis, ce sont les assassins de notre liberté.

N'est-ce pas à eux en effet que vont les transfuges des anciens partis bonapartistes et monarchistes, pour saper plus sûrement nos institutions à l'abri d'un masque? M. Pagès-Lechesne n'est-il pas aujourd'hui radical?

N'est-ce pas pour eux que votent les réactionnaires irréductibles?

Cette coalition tacite devrait ouvrir les yeux aux aveugles les plus obstinés.

Vous comprendrez, électeurs, et faisant œuvre cette fois de vraie et d'efficace défense républicaine, vous refuserez de remettre vos destinées aux étreinteurs de la liberté et de la République!

Vous débarrasserez le pays de la lèpre qui le ronge!

Vous voterez en masse pour des hommes d'ordre et de progrès.

Et vous aurez bien mérité de la Patrie et de la République.

Ainsi donc, le danger que font courir à la République ces adversaires « masqués » est proclamé par les plus modérés d'entre nous.

L'heure n'est pas aux discussions sur les nuances des programmes, il faut sauver des « étreinteurs » les institutions républicaines.

« LA RÉPUBLIQUE DU LOT »

Le numéro 2 de ce journal éphémère a paru hier.

Rendons lui cette justice : il est désespérément insignifiant.

Rien, il n'y a rien d'intéressant dans cette feuille, les acheteurs n'en ont vraiment pas eu pour leurs 5 centimes.

Pourtant si; on y trouve une véritable bouillabaisse qui a dû fortement intéresser les braves paysans... On leur parle des succès de Cavaignac à Paris;

des démêlés de M. Franc-Chauveau avec le Temps et de M. Audiffred avec M. Waldeck-Rousseau;

de M. Méline rénégal;

du colonel Marchand à Berlin et St-Pétersbourg;

d'André à St-Maixent; de la campagne anti-maçonnique de Copin-Albancelli dans les Landes, dans la Nièvre, dans les Bouches-du-Rhône!...

de la famille de M. Dupuy; du renchonot Bougon, candidat à Compiègne;

de la verve de M. Motte, candidat dans le Nord;

de MM. Caillaux, Jules Roche.... et enfin dans un petit coin, — ouf! — une Rectification (déjà!) de M. Ségué.

Un des collaborateurs du Journal, mal servi par sa mémoire, avait, dans le numéro 1, fait imprimer, en gros caractères, l'hostilité ancienne de M. Ségué contre Boulanger et les boulangistes, hostilité affirmée dès 1889 par un vote au Conseil municipal de Cahors.

C'était moins que cela, et il faut adoucir l'effet qu'une pareille « inexactitude » pourrait avoir sur le parti nationaliste, jadis parti boulangiste.

« Les choses restent entières » cependant. M. Ségué fut anti-boulangiste, mais il paraît qu'il n'estime pas habile de l'avoir déjà publié.

Nous prenons acte de la rectification.

Lycée Gambetta

Par arrêté ministériel, M. Alquié, répétiteur au lycée de Rodez, est nommé répétiteur au lycée Gambetta, en remplacement de M. Bouyssou, appelé à d'autres fonctions.

Armée

M. Poletti, adjudant d'infanterie en retraite, est nommé sous-lieutenant de réserve au 7^e régiment de Cahors.

Théâtre de Cahors

Le vendredi 25 avril, la tournée Edouard Daurelly donnera sur la scène de notre théâtre une représentation de

MIGNON

Opéra comique en 3 actes et un tableau de Michel Carré et Jules Barbier. Musique d'Ambroise Thomas.

Cette tournée, composée d'excellents artistes des principaux théâtres de Paris, obtient, dans toutes les villes où elle passe, un vif succès.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME DES 17 ET 20 AVRIL

En avant (Allegro)	Menzel.
Stradella (Ouverture)	Flotow.
Chants d'Ivresse (Valse)	Popy.
Les Cloches de Corneville (F ^o)	Planquette.
Petit musicien ambulant	Soulaïcroix.

De 3 à 4 heures. Allez Fénelon

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 17 au 19 avril 1902

Naissances

Marie, (naturelle) plaines de Labarre.
Lacaze Yvonne-Marie-Louise, cours de la Chartreuse, 10.

Mariage

Vingès Jules, employé des lignes télégraphiques et Gaillard Anna, cuisinière.

Décès

Besse Anne, épouse Brouzès, sans profession, 69 ans, à la Rozière.

Arrondissement de Cahors

CATUS. — Elections législatives. — Samedi dernier, jour de foire, les deux candidats républicains étaient dans nos murs.

M. Rey étant ici connu de tous n'avait point donné de réunion publique; il s'est borné à recevoir les électeurs républicains qui, toute l'après-midi, ont défilé devant lui pour lui serrer la main et l'assurer de leur concours le plus dévoué.

C'est que, dans le canton de Catus plus qu'ailleurs, on connaît M. Rey à tous les points de vue.

Comme médecin il n'est guère de maisons où il n'ait été appelé une fois ou l'autre et on peut dire que riches et pauvres ont été soignés par lui avec un égal dévouement; et son désintéressement était grand quand il s'agissait de soulager des malheureux.

Cela n'empêche pas certains cléricals-réactionnaires qu'il a obligés de le vilipender publiquement quand il se présente à des élections quelconques; de même que cette ingratitude n'empêchera pas M. Rey de retour-

ner encore chez eux, gratuitement au premier appel. C'est sa manière à lui de se venger.

Comme agriculteur, il est inutile de dire les immenses services qu'il a rendus.

Comme homme politique, M. Rey, ami et condisciple de Gambetta, a toujours appartenu à l'opinion républicaine et ses convictions n'ont jamais varié. Pour nos paysans il était, sous l'Empire, un « rouge », un « révolutionnaire » ce qui ne les empêchait pas d'ailleurs de l'appeler comme médecin, surtout dans les cas graves.

Aussi bien, quand il est traité de clercal et de rétrograde par quelques tout jeunes gens, à peine sortis de nourrice, qui ignorent le mérite qu'il y avait à cette époque d'affirmer hautement des opinions républicaines, cela fait sourire, et nous, les vieux qui savons de quoi il retourne, nous sommes tentés de nous écrier : Farceurs !

Il faudrait voir l'acharnement avec lequel la rent cléricale le combat !

Il n'y a d'ailleurs qu'à voir à cet égard les feuilles soi disant bien pensantes. Evidemment on ne peut point dire que M. Rey soit un sectaire. Partisan de toutes les libertés compatibles avec la morale et l'ordre public, il est convaincu que la République sombrerait si elle se lançait dans le despotisme et l'arbitraire.

Son action au Parlement est trop connue pour qu'il soit utile de la rappeler dans cette note. On n'en trouvera pas qui aient plus fait pour essayer d'alléger les charges qui pèsent sur les agriculteurs dont mieux que quiconque, il connaît les besoins.

Pour ces raisons, les républicains du canton de Catus, sans distinction de nuances, lui continuent leur confiance et lui accorderont leurs suffrages le 27 avril.

M. Pagès-Lechesne l'homme au pacte, était donc à Catus sur un terrain, si non hostile, tout au moins assez délicat au point de vue républicain.

La programme qu'il a développé sur la place de la mairie était, à peu de chose près, le même que celui de M. Rey. Et alors ?

D'ailleurs, soit à cause de son jeune âge, soit à cause du passé politique de sa famille et du sien propre, on éprouvait en l'entendant une sorte de défiance instinctive et les républicains ne paraissaient pas avoir grande confiance en ses affirmations.

Par contre les bonapartistes qui l'entouraient, — dont quelques anciens stipendiés de M. Arthur de Valon, — applaudissaient fort aux déclarations anti-cléricales du jeune candidat.

Comme cela paraissait bizarre ! De même n'est-elle pas significative son attitude ?

Venu deux fois à Catus, M. Pagès-Lechesne qui, entre parenthèse, semble dans les meilleurs termes avec MM. les conservateurs en relief de la localité n'a pas cherché à se mettre en rapport avec quelques républicains.

Ce faisant, M. Pagès-Lechesne aurait fait taire les défiances dont nous avons parlé et il aurait préparé son terrain pour plus tard.

Quoi qu'il en soit, les vieux démocrates ne peuvent que se réjouir sincèrement de l'intervention de M. Pagès-Lechesne dans la lutte électorale car, s'il faut en croire ce que nous avons vu c'est-à-dire cette bienveillance des réactionnaires à l'égard du jeune candidat, il n'y aura plus chez nous, après le 27 avril, que de bons et fermes républicains.

Arrondissement de Gourdon

La Situation électorale

Des renseignements qui tous les jours nous parviennent de divers points de l'arrondissement, précisent et le caractère de la lutte et les chances de plus en plus certaines de succès pour M. J.-L. Malvy.

Il n'est pas une localité visitée par le candidat républicain qui n'ait fait à ce dernier une réception chaleureuse.

M. Lachière, par contre, ne reçoit qu'un accueil très froid et à peine si deux ou trois de ses fidèles osent se montrer avec lui dans les rues.

Le succès de M. J.-L. Malvy auprès des électeurs s'explique assurément en ce que ceux-ci sont désabusés et savent à quoi s'en tenir sur le rôle néfaste joué à la Chambre par leur député sortant.

M. Lachière, en effet, a voté au Parle-

ment contre toutes les motions républicaines, contre tous les projets de réformes présentés sous le ministère Waldeck-Rousseau.

Jadis, soumis aux ordres de Méline, conduit, catéchisé fortement par les cléricaux qui l'avaient élu, M. Lachière devait à sa conscience de rester fidèle à ses alliés.

Il n'y a pas failli, ce qui, aujourd'hui, nous permet de dire que le député de Gourdon ne fut jamais républicain, car si cet homme avait cru jadis, comme il l'affirme, que la République dût être progressiste, c'est-à-dire, dans le vrai sens du mot, réformatrice, il n'eut pas abandonné les amis auxquels il doit ses premiers succès politiques. Il n'aurait pas renié leur programme pour adopter celui des pires adversaires de la République.

A la Chambre, M. Lachière n'a joué aucun rôle actif, il n'a jamais pris la défense de ses électeurs.

L'arrondissement de Gourdon ne lui doit rien. Du reste, nous reparlerons de son attitude au Parlement.

M. J.-L. Malvy, au contraire a un programme réformateur : jeune, actif, éloquent, son action à la Chambre sera d'une grande utilité pour l'arrondissement de Gourdon déshérité.

C'est ce qu'ont compris les nombreux républicains qui, à Gourdon, ont acclamé sa candidature ; c'est l'opinion que manifestent les populations qui l'accueillent, à cette heure, si chaleureusement, et c'est ce qu'affirmeront le 27 les électeurs de l'arrondissement.

M. J.-L. Malvy sera élu malgré la coalition clérico-nationaliste et malgré les quelques mécontents qui s'agitent si bruyamment. On ne se méprend pas, en effet, sur l'agitation — très négligeable d'ailleurs — de ces mécontents qui ne songent qu'à leur intérêt immédiat.

Mais de ceux-là, on n'a souci.

Ils vont à la dérive jusqu'au jour où, lassés d'être seuls, de constater leur impuissance, ils se mettront docilement et servilement à la remorque des réactionnaires dont ils font aujourd'hui, inconsciemment peut-être, mais sûrement, le jeu.

Le succès du conseiller général de Vayrac est assuré ; rien ne peut arrêter le courant qui porte les électeurs de l'arrondissement vers lui.

Aucune manœuvre, aucune coalition ne les empêchera d'accorder leur confiance au conseiller général de Vayrac qui, le 27 avril, sera l'élu des républicains.

L. B.

M. Malvy adresse aux électeurs la profession de foi suivante :

Mes chers Concitoyens,

Puisque le Congrès républicain de Gourdon m'a fait le grand honneur de me choisir comme porte-drapeau du parti radical, je viens solliciter vos suffrages pour les élections législatives du 27 Avril. Mon programme n'est que le développement des principes de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen ; c'est un programme de réformes basées sur l'idée de justice.

Réformes économiques et fiscales ayant pour but d'alléger les charges qui pèsent sur l'agriculture.

Réformes politiques ayant pour but de conserver intact ce patrimoine de liberté et de solidarité humaines qui nous a été légué par la Révolution Française.

Réformes économiques et fiscales. —

La première et la plus urgente de ces réformes est celle de notre code fiscal. J'estime que le seul moyen d'assurer plus de justice et plus d'équité dans la répartition de nos charges publiques est de supprimer l'impôt foncier et l'impôt des portes et fenêtres qui pèsent trop lourdement sur nos populations rurales, et de les remplacer par un *Impôt global et progressif sur le revenu* avec, pour principe essentiel :

- 1° L'exemption du minimum d'existence ;
- 2° La progression ;
- 3° La déclaration des contribuables,

de façon à exempter le nécessaire, à ménager l'utile et à frapper le luxe et le superflu. Je suis partisan de la loi sur les Retraites ouvrières pour les ouvriers des villes et des champs, — qui est une loi de prévoyance et de solidarité sociale, — et de la réduction du service militaire à deux ans.

Réformes politiques. — Je place en première ligne l'abrogation de la loi Falloux. Cette loi de 1850 que Victor Hugo

appelait « un masque, une pensée d'asservissement prenant les allures de la liberté, une diminution de la grandeur intellectuelle de la France », doit être aujourd'hui abrogée car elle constitue un péril pour les institutions républicaines.

Le principe de la Souveraineté Nationale exige la révision de la Constitution dans un sens plus démocratique, et le maintien à 4 ans de la durée du mandat législatif.

Le principe de la liberté de conscience doit aussi recevoir satisfaction. Je veux le respect de toutes les croyances, le respect du culte et de la foi de chacun, mais je combattrai de toutes mes forces notre éternel ennemi, le cléricisme, qui a pour but d'exploiter les sentiments religieux pour les mettre au service d'une politique néfaste et hostile aux principes républicains.

Citoyens,

L'œuvre de la Révolution est menacée. Nos adversaires impuissants déclarent se rallier à la République, mais avec le secret espoir de détruire un jour les principes qui en sont la base, et l'esprit qui en fait la force.

Une dangereuse alliance s'est faite entre certains républicains imprudents et ces partisans de monarchies déchues qui se cachent aujourd'hui sous le nom de Nationalisme.

Il faut que la volonté souveraine du peuple brise cette alliance et groupe une majorité exclusivement républicaine, exempte de tout « patronage suspect » et résolue à accomplir un programme d'action laïque et démocratique.

Electeurs,

Je fais appel à tous les Républicains mais à eux seuls. Je fais appel à tous ceux qui veulent une République de progrès et de réformes. Je m'inspirerai des traditions républicaines que m'a léguées le regretté chef de la démocratie du département du Lot, M. Ch. de Verninac. Je conserverai précieusement cet héritage d'idées droites et généreuses auxquelles il consacra sa vie et à la réalisation desquelles je consacrerai toutes mes forces.

Louis-Jean MALVY,

AVOCAT, DOCTEUR EN DROIT,
MAIRE DE CAZILLAC,
CONSEILLER GÉNÉRAL DU CANTON DE VAYRAC
Croze, le 18 avril 1902.

LA CANDIDATURE DE M. L.-J. MALVY

Lundi et mardi M. Cocula, l'honorable sénateur du Lot, a présenté aux électeurs du canton de Labastide-Murat, son jeune ami et candidat aux élections législatives prochaines, M. L.-J. Malvy. Partout nous avons constaté en leur faveur un grand courant de sympathie, parfois même avons-nous été étonné de trouver dans ce canton, réputé jusqu'ici inféodé à la réaction, des manifestations républicaines aussi émouvantes que celles de Montfaucon, Beaumat, Vaillac, etc. Partout les électeurs ont jugé sévèrement l'attitude au parlement du député sortant qui ne doit plus compter sur la confiance que des républicains lui avaient accordée. Aussi est-ce en vain que s'est exercée une pression éhontée : On n'a pu étouffer les sentiments d'admiration que la parole chaude et sincère du jeune conseiller général de Vayrac a su faire naître en sa faveur. Puis si les électeurs de Labastide n'ont eu que rarement le plaisir de voir et d'entendre chez eux M. L.-J. Malvy, ils connaissent de longue date M. Cocula que la démocratie du Lot vit toujours au premier rang mener la lutte contre la réaction ; et l'amitié de l'honorable sénateur pour M. L.-J. Malvy, ses efforts incessants pour faire triompher la République sur son nom dans notre arrondissement, sont des patronages éclatants qui assurent le succès de notre jeune candidat.

A Couzou, Fontanes-Lunegarde, Caniac, des réunions publiques groupaient mardi dernier quelques centaines d'électeurs, M. Cocula a présenté M. L.-J. Malvy fait son éloge et l'a chaleureusement recommandé aux suffrages des républicains. Le jeune conseiller général de Vayrac a vu comme partout, ses déclarations sincèrement démocratiques chaleureusement applaudies, car si les républicains lui savent gré de ménager si peu ses forces au triomphe de la République, ils savent aussi que ses explications claires et nettes désillèrent tous les jours les yeux à ceux qu'abusèrent les trompeuses manœuvres de la réaction et les ramènent au vrai parti républicain du progrès et des réformes.

Grand succès à Soulomés où MM.

Cocula et Malvy ont été reçus par le maire à la tête de son conseil et des démocrates au nombre desquels il faut citer M. Delpech.

La réunion de Beaumat groupait la foule très sympathique de la grande majorité des républicains qui n'attendent que le 27 avril pour faire leur devoir.

A l'issue de cette réunion une jeune fille a offert une gerbe de fleurs à MM. Cocula et Malvy qui ont accueilli avec un très vif plaisir cette délicate attention d'une population qui leur est acquise tout entière.

A Vaillac où sur place publique était dressé un mai pavosé portant l'inscription : Honneur à notre sénateur M. Cocula et à notre candidat M. L.-J. Malvy, cent personnes avaient tenu à apporter à M. Malvy, le témoignage de leur sympathie. Je suis certain que M. Cocula et notre jeune ami conserveront le meilleur souvenir des manifestations enthousiastes dont ils ont été l'objet.

Une surprise était réservée à nos vaillants lutteurs à Montfaucon où ils ont été l'objet de véritables ovations à la réunion publique tenue par M. Malvy, à 8 heures du soir. Les sincères républicains ont compris qu'il était temps pour Montfaucon de secouer le joug cléricale qui l'opprime et grâce à eux cette ville, naguère fief de la réaction et de M. Lachière, contribuera à l'éclatante victoire que les républicains et M. Malvy remporteront le 27 avril prochain.

A Seignergues une grosse majorité est acquise à M. Malvy.

A Ginouillac le maire, l'honorable M. Dubreuil, a reçu MM. Cocula et Malvy à la tête de son conseil municipal ; la réunion a été très cordiale.

A Soucirac, le Maire, M. Léon Bel et son conseil suivis d'un grand nombre d'électeurs ont reçu MM. Cocula et L.-J. Malvy à qui la grande majorité des électeurs est toute dévouée.

A Saint-Chamarand où les républicains sont nombreux, M. Malvy est dès aujourd'hui certain de la victoire.

Un mot

M. Lachière, dans sa profession de foi, parle « de journaux à la solde de ses adversaires ».

Au mois de juillet, lors des élections au Conseil général, il tenait le même langage.

A cette époque nous lui demandâmes des explications.

M. Lachière, très courageux, ne nous répondit pas. Cette fois en sera-t-il de même ?

M. Lachière préfère diffamer en bloc : il court ainsi moins de risques...

Encore une fois nous demandons au loyal et incorruptible député sortant, de désigner quels sont les journaux vendus à ses adversaires et d'avoir le courage de diffamer en face s'il n'a pas trop peur d'une réponse et d'une leçon...

LA RÉD.

LABASTIDE-MURAT. — On nous écrit :

La commune de Vaillac a eu jeudi soir la visite de M. Malvy accompagné de notre vaillant sénateur Cocula.

Cinquante républicains les attendaient déjà dans un local qui avait été préparé exprès pour les recevoir par quelques-uns de nos amis.

Notre honorable sénateur avec sa franchise habituelle a présenté le jeune candidat à ces braves républicains qui n'avaient pas craint de braver les rigueurs du temps, pour venir écouter et serrer la main à notre futur député.

Si l'accueil qui a été fait à M. Malvy a été des plus chaleureux il n'en a pas été de même pour le candidat de toutes les réactions. En effet M. Lachière est venu dans cette commune jeudi matin vers les 10 heures. Sa visite y était d'ailleurs annoncée depuis trois jours. Il était accompagné par trois réactionnaires de Labastide et tous les quatre sont allés se poster devant la statue de la vierge, qui est sur la place, pour attendre leurs clients.

Savez-vous combien ont répondu à leur appel ? Juste huit électeurs et vous savez lesquels ! — Quel succès ! — Pauvres cléricaux, tous vos espoirs sont déçus. Mais ne savez-vous donc pas que les esprits sont maintenant trop éclairés pour vouloir revenir au vieux régime !

Propriétaires et ouvriers des champs qui avez souffert de votre liberté et qui dési-

rez voir prospérer cette agriculture jusqu'ici trop abandonnée réfléchissez bien avant de déposer votre bulletin dans l'urne si vous ne voulez pas retomber à la merci des riches et des nobles.

Votez tous en bloc pour le candidat désigné par le congrès de Gourdon le jeune et distingué conseiller général de Vayrac, M. J.-L. Malvy.

THÉGRA. — M. Bergognoux, conseiller municipal de Thégra, barnum de M. Lachière dans la commune, nous écrit — une lettre recommandée, S. V. P., — pour protester contre la note de notre correspondant relatant la visite, à Thégra, de MM. Lachière et Malvy. Que M. Bergognoux proteste, c'est son droit; mais qu'il injurie notre correspondant dans nos colonnes, ce ne l'est plus.

M. Bergognoux ne sera donc pas surpris que nous jetions sa prose au panier.

Migraine! — Montferran-Savès (Gers), le 16 juin 1901. Tous les quatre ou cinq jours j'avais la migraine. J'ai employé une boîte de Pilules Suisses et je ne souffre plus. DUFFAULT (Sig. Lég.).

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczéma, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte-restante, à M. Vincent 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

MARCHÉS

La Villette

ESPÈCES de BESTIAUX.	AMENÉS.	VENDUS.	PRIX EXTRÊMES.
Bœufs.	1763	1543	0.82 à 1.40
Vaches.	744	631	0.80 à 1.36
Taureaux.	222	172	0.78 à 1.22
Veaux.	1142	1305	1.40 à 2.25
Moutons.	14121	13000	1.36 à 2.00
Porcs.	5033	5033	1.00 à 1.40

Bordeaux

ESPÈCES de BESTIAUX.	AMENÉS.	VENDUS.	PRIX EXTRÊMES.
Bœufs.	174	121	88 à 70
Vaches.	27	49	45 à 62
Moutons.	847	542	77 à 90
Porcs.	1115	1042	47 à 52

BULLETIN FINANCIER

Le marché est aujourd'hui beaucoup mieux disposé, les nouvelles relatives aux négociations en vue de la paix Sud-Africaine ont été

accueillies favorablement par la spéculation. L'ensemble de la cote est en hausse sur la clôture précédente.

Le 3 0/0 à 101,05 a monté de 15 centimes; le 3 1/2 0/0 a passé de 102,50 à 102,55; l'amortissable clôture à 100,10.

Le Crédit Foncier s'avance à 734; le Crédit Lyonnais à 1,036; le Comptoir National d'Escompte est à 567; et la Société Générale à 610. La compagnie française des Mines d'Or se traite à 109.

Parmi les chemins français le Lyon est à 1,560 et le Nord à 1,980.

Le Suez en hausse de 17 fr. clôture à 3,989. La Dynamite Centrale est en hausse à 718 fr. Les Etablissements Orosdi-Back ont passé de 184 à 189.

L'Extérieure s'élève à 79,50; l'Italien à 100,65; le Portugais à 29; le Russe 3 0/0 1891 cote 84,25.

Le Serbe 4 0/0 Unifiée s'inscrit à 63,10. Les fonds Ottomans sont en hausse: le Turc D à 25,97 et la Banque Ottomane à 562.

MAISON

LOUBEYRE

COIFFEUR-PARFUMEUR

Inventeur breveté S. G. D. G. — Patenté en France, Angleterre, Belgique
CAHORS, Boulevard Gambetta, CAHORS

Premier Prix à toutes les Expositions
Hors concours — Membre du Jury

Cette Maison se recommande par la nouvelle installation de son **Salon de Coiffure** (Hommes et Dames). Elle pratique l'antiseptisme comme aucune maison de Paris ou de province ne le fait encore et elle ne craint, de ce chef, aucune concurrence. « **Tout pour l'hygiène** » telle est la devise de la Maison.

LOTION ANTISEPTIQUE DU D^r GELIS

Contre les Pellicules et la chute des Cheveux — Résultat garanti. Prix: 2 fr. 50 et 1 fr. 50. — Flacon n° 2: 3 fr.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages dans les Pyrénées

Tarif G. V. n° 105 (Orléans)

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois Itinéraires ci-après, permettant de visiter le Centre de la France et les Stations balnéaires des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

1^{er} ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjean, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

3^e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via-

Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

Durée de validité: 30 jours Prix des Billets 1^{re} classe 163 fr. 50 c. — 2^e classe 122 fr. 50 c.

VOYAGES D'EXCURSIONS

AUX

Plages de la Bretagne

Tarif G. V. n° 5 (Orléans)

Du 1^{er} Mai au 31 Octobre, il est délivré des billets de voyage d'excursion aux Plages de Bretagne, à prix réduits, et comportant les parcours ci-après:

Le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Savenay, Ouessant, Ploërmel, Vannes, Aray, Pontivy, Quiberon, Le Palais (Belle-Ile-en-Mer), Lorient, Quimper, Rosperdon, Concarneau, Quimper, Douarnenez, Pout-l'Abbé, Cbâteau-lin.

Durée: 50 jours

Prix des billets (aller et retour): 1^{re} Classe, 45 fr. — 2^e Classe 36 fr.

Ces billets comportent la faculté d'arrêt à tous les points du parcours, tant à l'aller qu'au retour.

La durée de validité peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de dix jours, moyennant paiement, avant l'expiration de la durée primitive ou prolongée, d'un supplément de 10 0/0 du prix des billets.

En outre, il est délivré des billets réduits de 40 0/0, sous condition d'un parcours de 50 kilomètres par billet entre un point quelconque du réseau d'Orléans et un point quelconque du voyage d'excursion.

PELERINAGE A ROCAMADOUR

BILLET D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS

A l'occasion du Pèlerinage de Rocamadour (Lot) il est délivré, chaque année, du samedi, veille

de la fête des Rameaux, au 31 octobre inclus, des billets aller et retour de toutes classes pour Rocamadour, avec réduction de 40 0/0 en 1^{re} classe, de 35 0/0 en 2^e classe et de 30 0/0 en 3^e classe, sur le double des prix des billets simples:

Aux gares distantes de Rocamadour de 250 kilomètres au plus.

Les billets de Pèlerinage donneront droit à l'admission dans tous les trains réguliers de voyageurs, à l'exception des trains poste et express; ils sont valables pour le retour jusqu'au surlendemain du jour de leur délivrance.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du réseau du Midi et notamment pour:

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salles-de-Béarn, etc.

Durée de validité: 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt du montant de leur abonnement par un mandat sur la poste.

Le propriétaire-gérant: A. COUESLANT.

CHAPELLERIE DE LUXE

à l'ACTUALITÉ

Reprise de l'ancienne

MAISON

ALCHIÉ

G. LALEMAN
GENDRE ET SUCCESSEUR
8, RUE DE LA MAIRIE

Cannes

Parapluies

Ombrelles

MODES POUR DAMES

OUVERTURE DU MAGASIN LE 10 MARS 1902

INSTALLATION NOUVELLE

A PARTIR DU 1^{er} AVRIL

FÉCILLÉTON DU « Journal du Lot » 29

LE PAYS

DES

CHIMÈRES

ADAPTÉ DE L'ANGLAIS

PAR BÉNÉDICT-HENRY REVOIL

XV

La Banqueroute

Quant à vous, monsieur Jean, je sais à quoi m'en tenir sur votre compte. Quant à M. Victor, quelque bien bâti qu'il soit, je ne crois pas qu'il puisse supporter le travail des mines. Il pourrait tomber malade et devenir alors un embarras pour vous.

— Que dites-vous donc-là ? s'écria Kuik. M. Victor Roseman a plus de courage que nous tous. Si vous l'aviez jamais vu à l'ouvrage vous ne parleriez point ainsi. Les eaux calmes sont plus violentes.

— Qu'il y ait ou non une ombre de vérité, dans ce que vous affirmez, mon ami, mon intention formelle, est de me rendre aux mines, devrais-je y aller tout seul, le danger fût-il cent plus grand qu'il n'est réellement. Vous me

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec l'Agence Havas.

croyez plus faible d'esprit et de corps que je ne suis véritablement. Il n'est pas nécessaire pour prouver son courage de jurer et de parler d'un ton rude.

— C'est possible, répliqua le Bruxellois, mais je veux faire quelque chose pour vous. Veuillez me prêter toute mon attention. Il y a deux chemins pour se rendre aux mines. L'un, qui aboutit au Sud, et le plus court et le plus commode, mais on y rencontre de nombreux sautages qui, j'en suis convaincu, ne seraient pas les amis de Kuik ici présent. La route conduisant aux mines du Nord est longue et pénible à parcourir, mais les plaines qu'on rencontre dans cette direction sont les plus riches du pays. Si je veux retourner là-bas, c'est que j'y ai fait une découverte dont moi seul ai le secret. Et je vais vous en faire part. Il ya trois mois, je lavais du minerai dans la rivière de Yuba quand jeme vis forcé de partir pour cause de pluie que rendait tout travail impossible. Tandis que je reprenais le chemin de San Francisco, je rencontrai un Suisse qui était malade et me manifestait son désir de retourner en Europe. Je lui rendis plusieurs services pendant le trajet, et dans certaine occasion j'eus le plaisir de lui sauver la vie en recevant à sa place certain coup de poignard qui lui était destiné, et que distuibaient souvent les voleurs de grandes routes qui attaquent les passants. La blessure que j'avais reçue était profonde, mais le Suisse qui emportait dans une ceinture une somme assez grande de pépites d'or, manifesta sa gratitude en m'apprenant qu'il avait découvert une plaine

grandissime richesse où l'on pouvait recueillir des pépites splendides sans trop se donner de mal. L'endroit en question est située près de la Sierra Nevada. Il me l'a décrit avec tant de soin que moi, qui connais la contrée comme si j'y étais né, je retrouverai facilement cette mine. Je vous propose donc, Messieurs, de former entre nous une association et de nous rendre là-bas. Cela vous agréé-t-il ?

— Parbleu ! s'écrièrent les trois Belges à la fois.

— Dans ce cas, je vais aller m'enquérir de quelques compagnons de forte encolure, car il nous faut être au moins six pour réussir. Deux d'entre nous travailleront la roche, deux autres porteront le minerai à la rivière et les deux derniers resteront à la rivière pour laver le quarcz et recueillir les pépites.

— Vive Pardoes ! nous allons partir demain, s'écria Donatus.

— Ne nous pressons pas ainsi, camarades. D'ailleurs la saison favorable n'est pas encore venue, et nous avons à faire certains préparatifs indispensables.

— C'est bien dit, mais nous perdrons du temps. Demain et les jours suivants, il y aura au moins deux cents passagers du Jonas qui partiront pour les minns et se dirigeront soit au Nord, soit au Sud. Le plus grand nombre de ces gens-là n'ont ni sou ni maille; nous ferons comme eux, nous partirons aussi.

— Non ! il faut les laisser aller, fit le Bruxellois, en souriant d'une façon étrange. La plupart de ces gens-là n'arriveront jamais au but de leur voyage, et rien ne me surprendra

moins que de rencontrer, sur notre route, les squelettes de ces malheureux dévorés par les urubus. N'allez pas vous imaginer que l'on se rend aux mines aussi facilement que l'on va de Bruxelles à Anvers; vous apprendrez cela par expérience. En supposant même que la saison fût favorable pour partir, je conseillerais de différer notre voyage jusqu'à ce qu'il nous soit possible de connaître le sort des ces malheureux qui n'auront aucun moyen de se tirer d'affaire et qui payeront leur folle de leur vie. La plupart, poussés par la faim et la misère, deviendront des voleurs de grands chemins et des assassins, car ils seront assurés de l'impunité, en égard au manque de justice dans ce pays, où il est permis au plus fort de s'emparer de ce qui appartient au plus faible. Avant de quitter la ville, il faudra nous pourvoir chacun d'un fusil. Nos revolvers nous serviront pour nous défendre sur le terrain des mines, mais pendant la route, une balle venue atteint souvent sans qu'on sache d'où elle vient, et il s'agit de se protéger de loin. Il faudra en outre se précautionner de bien d'autres choses, de haches, de pioches, de passoires, de pelles et de couvertures pour dormir, sans oublier une tente pour nous abriter et, en outre, plusieurs autres objets que je chercherai à acheter le meilleur marché possible.

— Très-bien, mais quand partirons-nous ? murmura Kuik qui ne pouvait se faire à l'idée d'un retard. (A suivre)